



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2017/3387

Attribution de subventions de fonctionnement à 10 associations pour un montant total de 132 200 euros sur l'enveloppe FIC (Fonds d'Intervention Culturel) - Approbation de conventions cadre, d'application et mixte

Direction des Affaires Culturelles

**Rapporteur** : M. GRABER Loïc

**SEANCE DU 20 NOVEMBRE 2017**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 23 NOVEMBRE 2017

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 13 NOVEMBRE 2017

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 23 NOVEMBRE 2017

DELIBERATION AFFICHEE LE 29 NOVEMBRE 2017

**PRESIDENT** : M. KEPENEKIAN Georges

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, Mme RIVOIRE, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme BRUGNERA (pouvoir à M. MALESKI), Mme BERRA (pouvoir à Mme NACHURY), M. RUDIGOZ (pouvoir à M. DURAND), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à M. GRABER), M. HAVARD (pouvoir à Mme CONDEMINE)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2017/3387 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT A 10 ASSOCIATIONS POUR UN MONTANT TOTAL DE 132 200 EUROS SUR L'ENVELOPPE FIC (FONDS D'INTERVENTION CULTUREL) - APPROBATION DE CONVENTIONS CADRE, D'APPLICATION ET MIXTE (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 7 novembre 2017 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

J'ai aujourd'hui l'honneur de vous présenter des associations des secteurs des musiques classiques, musiques actuelles, danse, des arts numériques, du théâtre, et du cinéma qui ont sollicité l'aide de la Ville pour leurs activités. Ces projets correspondent à la politique culturelle mise en place par la Ville en faveur de l'encouragement à la création et de la diffusion.

Le territoire lyonnais compte de nombreuses équipes artistiques qui travaillent dans divers secteurs. Je vous propose dix associations, qui sont soutenues dans le cadre du Fonds d'Intervention Culturel, au titre de l'exercice 2017.

Les subventions sont proposées en fonction de critères artistiques, culturels, économiques et administratifs justifiant un intérêt communal. Elles correspondent à différents niveaux d'aide : un soutien aux lieux ou aux festivals ; une aide à la création et/ou un soutien à l'émergence ; une aide à l'inscription sur le territoire ; une aide au rayonnement.

Plusieurs de ces structures organisent début 2018 des événements contribuant à offrir aux Lyonnais des propositions originales, exigeantes et attractives pour un public diversifié.

## SECTEUR POESIE

### **ESPACE PANDORA** (7 place de la Paix - 69200 Vénissieux).

Depuis 1985, l'Espace Pandora est une association spécialisée dans l'action culturelle autour du livre et de l'écrit, en donnant une place particulière à la poésie. Son objectif est de sensibiliser un large public à la littérature à travers l'échange, la rencontre, la confrontation des différentes disciplines artistiques et l'organisation et la coordination de manifestations littéraires.

Le soutien financier de la Ville de Lyon à cette association concerne l'organisation d'une grande partie du volet lyonnais du Printemps des Poètes. En effet, l'association prend chaque année l'initiative de programmer, de promouvoir auprès des Lyonnais et de coordonner avec divers lieux la présentation publique de nombreux rendez-vous artistiques proposés à Lyon lors de la manifestation nationale. De plus, elle organise également à cette occasion, la remise du Prix de poésie de la Ville de Lyon, le prix Kowalski, décerné chaque année par la Ville de Lyon et qui est l'un des mieux doté en France.

L'objectif du Printemps des Poètes, initié par le Ministère de la Culture, est de sensibiliser le public le plus nombreux possible à l'art poétique sous toutes ses formes.

La 21<sup>e</sup> édition aura lieu du 3 au 18 mars. L'Espace Pandora proposera un programme en lien avec le thème national : « L'ardeur ». En effet, le Printemps des Poètes à

Lyon poursuit sa lancée des précédentes éditions, en proposant pendant toute la durée de la manifestation des événements d'envergure avec de nombreux poètes invités, mais également des rendez-vous artistiques variés de proximité pour tous les habitants de l'agglomération. La poésie est mêlée à d'autres disciplines artistiques, avec la participation d'artistes, de comédiens, musiciens, vidéastes, plasticiens, et l'implication des collectifs artistiques locaux.

Spectacles, lectures, rencontres avec des poètes, expositions, chansons, chambres d'échos, balades urbaines, performances seront présentées dans des lieux divers répartis dans les différents arrondissements de Lyon ainsi que des ateliers d'écriture et lecture dans des maisons de retraite de Lyon, à la maison d'arrêt, dans des hôpitaux et des MJC... L'entrée est libre pour la plupart des rendez-vous.

Pour la deuxième année consécutive, cette édition du Printemps des Poètes à Lyon et dans la métropole sera couplée avec la Semaine de la Francophonie qui a lieu du 17 au 25 mars, avec un temps fort le 20 mars, Journée mondiale de la Francophonie. Le thème 2018 de la Francophonie est « Le ton » avec les 10 mots « sur tous les tons » (Accent, Baggou, Griot/griotte, Jactance, Ohé, Placoter, Susurrer, Trucculent/ente, Voix, Volubile). Une communication commune sera faite sous le nom « *Magnifique printemps, Itinéraires francophones* ».

Par cet événement, l'Association Pandora contribue au rayonnement culturel de la Ville et favorise la démocratisation de la poésie et de la langue française.

Pour ce festival, il est proposé d'allouer une subvention de 38 000 € à l'Espace Pandora. Par ailleurs, la Ville prend en charge tout ou partie des frais de communication liés à cette manifestation pour un montant de 18 000 €

La convention d'application, jointe au rapport, formalise les conditions d'attribution de cette subvention de fonctionnement.

Une subvention de 38 000 € pour l'édition 2017 a déjà été votée au Conseil municipal du 16 janvier 2017.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2016 : 38 000 €

**Subvention proposée : 38 000 €**

## SECTEUR ARTS NUMERIQUES

**DOLUS ET DOLUS** (5 rue des Tuilliers - 69003 Lyon).

**Dolus & Dolus** est une association lyonnaise née en 2008. Avec la volonté de promouvoir des pratiques artistiques innovantes et émergentes, Dolus & Dolus est spécialisée dans l'organisation d'événements mêlant musique, vidéo, nouveaux médias et arts numériques. La transversalité entre les disciplines est un dénominateur commun aux différents projets menés par l'association.

Depuis 2013, face à l'intérêt croissant du public lyonnais pour les arts numériques en pleine effervescence, Dolus & Dolus a proposé un nouveau festival dédié à cette scène : « Mirage festival ». Ce festival a pour but de rendre accessible les arts numériques au plus grand nombre et de mettre en valeur les acteurs des arts numériques. La programmation réunissant des

artistes locaux, nationaux et internationaux propose un reflet éphémère de ce que pourrait être la création de demain. Le festival réunit des artistes qui contribuent activement à la réinvention des pratiques artistiques et à leurs modes de représentation grâce à l'usage des technologies, et devient à Lyon un véritable rendez-vous des pratiques artistiques innovantes.

Plus de 9 000 personnes ont participé à la cinquième édition du Mirage Festival en mars dernier, avec de nombreux 100 artistes invités. Mirage festival est le rendez-vous de la création liée aux nouvelles technologies, réunissant aussi bien le jeune public que les professionnels et amateurs avertis.

L'édition 2018 du Mirage Festival, comme celle de 2017, se déroulera principalement aux Subsistances. Tout est gratuit et en libre accès, excepté les performances et soirées.

Cette sixième édition aura lieu du 4 au 8 avril 2018, et, selon le même modèle que les éditions précédentes, la programmation s'articulera autour de performances, installations, workshops, conférences, soirées et meeting créatif.

L'association est basée à Lyon mais les nombreuses collaborations, appels à projets ou encore les invitations de structures extérieures l'amènent régulièrement à exporter ses soirées, concepts et artistes, dans toute la France et au-delà de nos frontières. Cette dimension internationale de l'association est aussi une de ses particularités.

Il est aujourd'hui proposé d'allouer une subvention de 15 000 € à l'association Dolus & Dolus pour l'édition 2018 du festival Mirage. La convention cadre, jointe au rapport, formalise les conditions d'attribution de cette subvention de fonctionnement.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2016 (pour les éditions 2016 et 2017) : 30 000 €

**Subvention proposée : 15 000 €**

## SECTEUR CINEMA

**REGARD SUD** (1-3 rue des Pierres Plantées - 69001 Lyon).

L'association Regard Sud a été fondée en 1998 dans le but de soutenir la création artistique contemporaine et diffuser la culture des pays du Sud, dans une démarche pluridisciplinaire (cinéma, arts plastiques, littérature) en privilégiant les échanges interculturels.

Installée dans le 1<sup>er</sup> arrondissement, sur le plateau de la Croix-Rousse, elle organise depuis 2000 des expositions d'artistes originaires des pays asiatiques, d'Europe, du Maghreb et du Moyen-Orient. Elle fait le lien entre le patrimoine et la modernité, entre différentes cultures. En 2018, 5 expositions seront proposées.

Parallèlement à l'activité de sa galerie, elle organise, depuis 16 ans, le festival cinématographique « Fenêtres sur le cinéma du Sud » à l'Institut Lumière. Ce festival fait découvrir au public des œuvres cinématographique des pays du Maghreb et du Moyen Orient pour aller à la découverte de pays loin et proche à la fois.

La programmation, à travers des films de fiction et des documentaires, rend compte des situations géopolitiques et sociales dans ces pays. Elle offre aussi l'occasion de découvrir des œuvres rares, de production récente, inédites, peu diffusées dans les circuits habituels, avec des temps d'échanges et de rencontres entre le public lyonnais et les réalisateurs invités. Certaines œuvres sont proposées en avant-première ou ont été primées dans de grands festivals internationaux.

En 2018, la 18<sup>e</sup> édition en préparation et qui se déroulera courant avril à l'Institut lumière, prolongera les éditions précédentes : elle proposera les dernières productions cinématographiques de réalisateurs originaires d'Algérie, d'Égypte, du Maroc, de Palestine de Syrie, de Tunisie, du Liban.

Cette évolution s'effectue dans un contexte historique où la chute des présidents déchus, la montée de l'intégrisme, les révolutions arabes ont poussé cette jeune génération à porter un regard critique sur leur société et leur image. Elle ouvre une voie nouvelle dans le cinéma. Les films questionnent l'état des pays arabes. Il nous permet de mieux comprendre la situation actuelle et ses soubresauts géopolitiques à travers le prisme du cinéma.

Une subvention de 8 000 € pour l'édition 2017 a déjà été votée au Conseil municipal du 27 mars 2017.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2016 : 8 000 €

**Subvention proposée : 8 000 €**

**LES INATTENDUS** (10 bis, rue Jangot - 69007 Lyon).

Fondée en 1995, l'association « Les Inattendus » est un lieu de pratique et de diffusion audiovisuelle. Elle opère dans deux directions :

- au sein d'ateliers de création, espaces d'expérimentation cinématographique ou d'initiation audiovisuelle ;
- à travers différentes actions de diffusion et de rencontre : un festival en biennale consacré aux films hors normes et des projections régulières de documentaire, de cinéma et vidéo expérimentales.

Depuis 1997, elle organise en effet tous les deux ans un festival dédié à des films hors normes, qualifiés de « très indépendants ».

La 11<sup>e</sup> édition du festival se déroulera du 9 au 17 février 2018 à la MJC Monplaisir à Lyon 8<sup>e</sup>.

L'entrée est libre à toutes les séances. L'événement rassemble environ 4 000 spectateurs autour d'une centaine de films qui suscitent l'échange, chaque séance se déroulant en présence du réalisateur.

Ce festival présente l'opportunité pour le public lyonnais de découvrir un panorama d'œuvres inédites sur Lyon, sans distinction de genre (documentaire, film d'atelier, art vidéo, court-métrage...) de support (vidéo et pellicule), ou de durée. L'objectif principal est de donner à découvrir à un public sans cesse renouvelé, un cinéma engagé socialement, politiquement, esthétiquement et peu visible lors de diffusions publiques. Les Inattendus sont particulièrement

ouverts aux évolutions contemporaines de la création cinématographique et se font l'écho des réalités propres à ce domaine.

La force du festival est sa capacité à programmer des objets filmiques originaux, novateurs, qui se passent de standards imposés. L'association porte un festival qui se veut éclairé, c'est-à-dire qui désigne aux spectateurs, ce qui mérite d'être vu, considérant que l'expérience de la salle reste prépondérante dans sa dimension collective, sensible et sociale.

90 films ont été sélectionnés (tous supports et nationalités confondus) d'une quarantaine de pays.

Des rencontres professionnelles seront organisées ainsi que des séances scolaires et jeune public.

Compte tenu de l'intérêt de cette manifestation qui permet au public lyonnais de découvrir des documents audiovisuels et cinématographiques rarement présentés, il vous est proposé que la Ville de Lyon apporte son soutien en allouant à l'association « Les Inattendus » une subvention de fonctionnement de 15 200 euros pour l'organisation de son festival.

La convention cadre, jointe au rapport, formalise les conditions d'attribution de cette subvention de fonctionnement.

Pour mémoire, une subvention de 9 000 € a été allouée aux Inattendus lors du Conseil municipal du 18 juillet 2017.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2016 (pour le festival) : 18 000 €

**Subvention proposée : 15 200 €**

## SECTEUR THEATRE

**L'INEFFABLE THEATRE** (6 rue du 24 mars 1852 - 69009 Lyon).

Anciennement « Troupe du Levant », l'Ineffable Théâtre est dirigé par Benjamin Forel. La recherche artistique de la compagnie s'oriente vers un éclatement des frontières entre le théâtre, la danse et la performance. Imaginées comme des « installations vivantes », ses créations se caractérisent par l'engagement corporel intense des comédiens. Repoussant l'espace théâtral traditionnel, l'Ineffable Théâtre investit des espaces urbains, souvent en mutation. La compagnie est intervenue par exemple sur le parking de la Friche RVI (2009), dans le Grand Réfectoire de l'Hôtel-Dieu (2010), sur le site des usines TASE (2013), au Vélodrome de Lyon (2014) ou encore au Théâtre Antique de Fourvière (2015).

En mai 2016, l'Ineffable Théâtre a invité les Lyonnais à découvrir sa dernière création, *Didascalies*, dans une arène théâtrale dressée à l'intérieur d'un hangar désindustrialisé situé avenue Lacassagne dans le 3<sup>e</sup> arrondissement. Dans ce spectacle interactif, le public est invité à imposer les didascalies aux comédiens, alors même qu'ils sont en jeu. Pouce en l'air, pouce en bas, ce sera au public de se confronter à l'acteur. 18 représentations de *Didascalies* ont été à nouveau proposées au public lyonnais en avril dernier, assorties d'un important volet d'actions culturelles (ateliers de pratique théâtrale gratuits, temps de répétitions ouverts au public, rencontres avec l'équipe artistique, master class, etc.). A ce titre, la compagnie a reçu une subvention de 4 000 € de la Ville de Lyon.

En 2014, la compagnie a proposé à la Ville « Jaurès J-5 », un spectacle commémorant le centenaire du dernier discours de Jaurès : « Le discours de Vaise », prononcé à Lyon quelques jours avant son assassinat et le début de la guerre. Dans la continuité, la compagnie souhaite proposer un nouveau spectacle populaire et en plein air. Il s'agira d'un spectacle visuel et corporel commémorant le centenaire du traité de Versailles du 28 juin 1919. Des premières rencontres auront lieu avec les habitants dès janvier 2018 à travers des micro-trottoirs. Puis, des ateliers et répétitions seront mises en place avec les élèves du Conservatoire. En écho au Discours de Vaise, la compagnie souhaite mettre l'Europe au cœur de la création, faire dialoguer le présent, avec la parole des Lyonnais et les avertissements du passé.

Une subvention de 4 000 € a déjà été allouée en 2017.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2016 : 4 000 €

**Subvention proposée : 5 000 €**

**BALISES** (14 rue Basse Combalot – Lyon 7<sup>e</sup>).

L'association est née en 2005 à l'initiative de Jacques Fayard, directeur et programmateur du Théâtre de l'Elysée. Il rêvait alors d'organiser une « grande fête du théâtre » à Lyon et son agglomération. Patrick Penot, directeur du Théâtre des Célestins de 2003 à 2014, s'est très vite associé à cette réflexion qui part du constat suivant : chaque année, ce sont plus de 2 000 représentations qui sont organisées au sein de l'agglomération. Le défi qui s'est imposé est d'élaborer une opération qui mette en valeur la diversité des propositions artistiques sur notre territoire et favoriserait la circulation des publics.

La 1<sup>ère</sup> édition du projet Balises voit le jour en 2012. Il fédère aujourd'hui la quasi-totalité des théâtres de l'agglomération selon un principe simple : chaque mois, les théâtres partenaires proposent chacun un spectacle-phare labélisé « Balises ». Ce spectacle bénéficie d'une offre tarifaire spéciale (une place achetée, une place offerte). Chaque théâtre annonce l'ensemble des spectacles « Balises » du mois suivant dans ses supports de communication. De même, le label figure dans les programmes de saison et dans les dossiers de presse. Un document largement diffusé dans l'agglomération répertorie les spectacles Balises. Un site internet et des opérations dans l'espace public stimulent également cette mise en réseau.

Durant la saison 2017-2018, l'opération Balises va fédérer 45 lieux de diffusion. 70 spectacles seront « balisés » dans les programmations – autant de coups de projecteur sur des « spectacles phares ». Des temps forts sont régulièrement organisés pour faire connaître l'offre aux Lyonnais et aux habitants de la Métropole, en partenariat avec les campus universitaires du territoire, les grandes institutions culturelles telles que la Maison de la Danse ou le Théâtre des Célestins, les mairies d'arrondissements, le réseau des bibliothèques municipales ou encore le SYTRAL.

Une subvention de 8 000 € a déjà été allouée en 2017.

Pour information, subvention reçue au titre de l'exercice 2016 : 8 000 €

**Subvention proposée : 8 000 €**

## SECTEUR MUSIQUE CLASSIQUE ET CONTEMPORAINE

**CIMCL – Concours International de Musique de Chambre de Lyon** (54 rue du 1<sup>er</sup> mars 1943 - 69100 Villeurbanne).

L'association a été créée en 2004 par des musiciens professionnels issus des orchestres nationaux de Lyon dans l'objectif d'organiser, à Lyon, un concours de musique de chambre de haut niveau international, ouvert à plusieurs disciplines.

Le Concours International de Musique de Chambre de Lyon (CIMCL) fait partie des 120 membres de la Fédération Mondiale des Concours Internationaux de Musique. Parmi ces concours prestigieux, 14 sont consacrés à la musique de chambre dont 2 seulement en France, celui de Bordeaux (Quatuor à cordes) et celui de Lyon. Ce concours permet de révéler au public les prochaines têtes d'affiches de la scène classique internationale : plus de 600 artistes - 32 nationalités représentées - ont participé aux épreuves depuis 2004.

Chaque édition met à l'honneur une nouvelle discipline de la musique de chambre. En 2018, la 14<sup>e</sup> édition du concours se déroulera du 9 au 15 avril, sur le thème « Trio violon, violoncelle piano ». Le programme permettra d'entendre Schubert, Beethoven, Haydn, Brahms et de découvrir des compositeurs romantiques et modernes français : René Lenormand, Anton Reicha, Théodore Gouvy... Le concours se déroulera au CRR de Lyon, à l'Université Lyon II, à la Préfecture du Rhône et à l'Opéra de Lyon.

Autour du concours, seront organisés des conférences musicologiques, des masterclass à la Fondation Bullukian, stages et concerts à l'hôpital, maison de retraite et résidence séniors.

Les trois finalistes du concours présenteront à la Préfecture du Rhône, et en partenariat avec l'Opéra de Lyon, le Triple Concerto de Beethoven.

Pour information, l'édition 2017, sur le thème du quintette à vent, a vu 29 candidatures retenues, 22 ensembles participants, 21 nationalités représentées. Le week-end de découverte à l'Auditorium de Lyon, « Happy Days Vive les Vents » a attiré plus de 5 000 spectateurs et réuni quelques 250 clarinettes de toute la région, 2 orchestres nationaux, et nombres d'artistes et exposants emblématiques. Le 1<sup>er</sup> prix a été attribué à l'Ensemble Ouranos (France), le 2<sup>e</sup> prix à Lumo Quintet (Finlande) et le 3<sup>e</sup> prix à Monet Quintet (Allemagne).

La convention mixte formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au rapport.

Une subvention de 15 000 € pour l'édition 2017 du concours a déjà été votée au Conseil municipal du 18 juillet 2017. Il est aujourd'hui proposé d'allouer une subvention de 15 000 € à l'association CIMCL pour l'édition 2018 du concours.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2016 : 15 000 €



**Subvention proposée : 15 000 €**

**ORPHEON La Compagnie Vocale** (15 place Louis Pradel – 69001 Lyon).

L'association, créée fin 2016, est un ensemble vocal professionnel sous la direction de Philippe Forget.

Elle comprend un ensemble de chanteurs professionnels à effectif variable en fonction des projets : voix soliste, polyphonique, portée par un texte, une mise en scène, ouverte à toute forme de transversalité (danse, théâtre, arts visuels...).

L'association développe trois types de propositions artistiques :

- projet participatif d'encadrement, par les professionnels d'Orphéon, de la pratique vocale amateur afin de contribuer au renouveau des liens entre musiciens professionnels et amateurs ;
- projet consacré à l'élaboration et à la diffusion de formes mobiles de théâtre musical destinées à des publics spécifiques, dont le jeune public ;
- projet autour de la découverte et de la promotion par la "musique française des XIX<sup>e</sup>, XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles" du patrimoine musical et autre : gastronomie, histoire...

Un concert, en octobre 2017, a permis à l'association de démarrer son activité, suivi d'un projet d'envergure consacré aux 500 ans de la Réforme à Lyon et à l'encadrement du monde choral amateur par les musiciens professionnels d'Orphéon et leur directeur artistique, chef d'orchestre et de chœur Philippe Forget. Deux concerts participatifs se sont déroulés les 20 et 21 octobre 2017 au Temple du Change et au Temple Augagneur. Le programme musical était consacré aux compositeurs lyonnais de la Renaissance, souvent peu connus. L'association consacrera son projet suivant à la musique française festive d'Offenbach, Bizet et Gounod, en collaboration avec le quatuor Debussy au Radiant.

Pas de demande au titre de l'année 2016.

**Subvention proposée : 3 000 €**

**SECTEUR DANSE**

**ASSOCIATION DESOBLIQUE** (4 rue Croix Barret - 69007 Lyon).

Le Centre de Formation Danse Désoblique a été créé en 2007 par Blandine Martel-Basile, danseuse et chorégraphe. Installée dans un premier temps à Oullins et depuis le mois de juillet, 4 rue Croix Barret à Lyon 7<sup>e</sup> dans le lieu culturel « Le Croiseur » ; cette école propose une formation continue danseur, la préparation complète au Diplôme d'Etat de professeur de danse, des cours, des stages et master class, des soirées chorégraphiques... Depuis 2013, le Centre de Formation Danse Désoblique est habilité par le Ministère de la Culture et de la Communication à dispenser la formation et organiser les examens du Diplôme d'État professeur de danse. Parallèlement à cette activité de formation, Blandine Martel-Basile a chorégraphié plusieurs créations.

Au sein du Croiseur, salle dédiée à la danse dans le cadre des Scènes Découvertes, l'association Désoblique reprend les missions de programmation et d'accompagnement des compagnies de danse émergentes lyonnaises, menées jusqu'au mois de juin 2017 par

l'association Scène 7, aujourd'hui en liquidation judiciaire. Les axes de ce projet seront en partie renouvelés.

La programmation sera orientée vers des choix variés permettant l'accessibilité aux tous publics et jeunes publics avec une ligne artistique recentrée sur la danse contemporaine et la danse classique. Une politique de communication large auprès des réseaux danse et des programmateurs sera développée. Un temps fort dédié aux toutes jeunes compagnies sera organisé, au mois de mars, sous la forme d'un festival, permettant une visibilité du lieu sur cette esthétique. Les locaux seront également mis à disposition des compagnies pour des résidences, suivie d'une représentation qui sera ouverte au public, aux écoles du quartier avec rencontres des artistes. Les compagnies pourront trouver auprès de l'équipe en place un soutien à la structuration d'un point de vue administratif, communication, subventions, formations, réseaux de diffusion... Enfin, Désoblique souhaite élargir les collaborations du Croiseur avec les autres structures d'accompagnement : CND, Subsistances, CCN...

Forte de ses compétences de formation et de pédagogie, l'équipe de l'association Désoblique s'engage à accompagner les jeunes artistes, danseurs et chorégraphes au sein de la salle de spectacle le Croiseur. La Ville de Lyon souhaite maintenir une scène dédiée à l'émergence dans le secteur de la danse, sans le label « Scène découverte » mais dans l'attente d'analyser la capacité de la compagnie Désoblique à répondre au cahier des charges de ce label. Une subvention de 15 000 € est proposée pour le développement de ce projet.

Pas de demande au titre de l'année 2016.

**Subvention proposée : 15 000 €**

## SECTEUR MUSIQUES ACTUELLES

**Le Kraspek Myzic - Lerockepamort** – (20 montée Saint-Sébastien – 69001 Lyon).

**Le Kraspek Myzic** est une petite salle de concert d'une jauge de 80 places, gérée par l'association Lerockepamort soutenu dans le cadre du dispositif Scènes Découvertes depuis 2013. Elle accueille des groupes et des artistes pour des répétitions, des shows cases ou des concerts. Le Kraspek Myzic propose également un espace disques contenant mille références de labels indépendants dans un panel exhaustif de tous les genres musicaux.

La programmation (une centaine de concerts par saison) est dédiée à la scène émergente et indépendante avec une sensibilité artistique clairement définie autour du folk et pop, favorisant les formations acoustiques et épurées et mêlant groupes locaux et internationaux, toujours dans une optique de découverte et de soutien aux projets émergents. Le Kraspek Myzic accueille également des groupes pour des résidences et pour des répétitions régulières au cours de l'année. Pour permettre à ces groupes de trouver d'autres lieux de diffusion au niveau régional et national, des liens ont été créés avec tout un réseau de salles et d'organisateur partageant les mêmes valeurs artistiques.

Soucieuse de participer à la vie de son quartier, l'équipe du Kraspek organise des concerts dans l'espace public : fête de la musique place de la Croix-Rousse, le concert de rentrée avec Médiatone, place Sathonay et des apéros concerts dans le jardin Villemanzu.

Le Rockepamort organise également deux événements spécifiques : le tremplin « elles chantent » consacré aux auteurs interprètes féminins de la région Auvergne-Rhône-Alpes

et le festival Plug & Play, qui programme une vingtaine de groupes avec des premières parties dédiées aux groupes locaux et émergents.

Une subvention de fonctionnement de 20 000 € a été approuvée lors de la séance du 16 janvier 2017. Une subvention complémentaire de 10 000 € est proposée en soutien au développement des activités du Kraspek Myzic dédiées à la scène émergente et aux groupes lyonnais, une scène qui a toute sa place dans l'accueil des groupes entre les cafés concerts et les salles de plus grande envergure.

Pour mémoire, une subvention de 20 000 € avait été allouée en 2016.

**Subvention proposée : 10 000 €**

Vu lesdites conventions ;

Vu l'avis du Conseil des 1<sup>er</sup>, 3<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> arrondissements ;

Oùï l'avis de la commission culture - patrimoine ;

### **DELIBERE**

1. Les subventions de fonctionnement suivantes, pour un montant global de 132 200 € sont allouées aux associations ci-dessous :

Espace Pandora (hors Lyon)	38 000 €
Dolus & Dolus (3 <sup>e</sup> )	15 000 €
Regard Sud (1 <sup>er</sup> )	8 000 €
Les Inattendus (7 <sup>e</sup> )	15 200 €
Ineffable Théâtre (9 <sup>e</sup> )	5 000 €
Balises (7 <sup>e</sup> )	8 000 €
CIMCL (hors Lyon)	15 000 €
Association ORPHEON (1 <sup>er</sup> )	3 000 €
Lerockepamort (1 <sup>er</sup> )	10 000 €
Association Desoblique (7 <sup>e</sup> )	15 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>132 200 €</b>

2. La convention mixte susvisée, établie entre la Ville de Lyon et l'association CIMCL est approuvée.

3. Les conventions d'application susvisées, établies entre la Ville de Lyon et les associations Espace Pandora et Lerockepamort sont approuvées.

4. Les conventions cadre susvisées, établies entre la Ville de Lyon et les associations Dolus & Dolus et Les Inattendus sont approuvées.

5. M. le Maire est autorisé à signer les dits documents.

6. La dépense correspondante, soit 132 200 €, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2017, programme SOUTIENAC, opération Fonds d'Intervention Culturelle (FONDSFIC), ligne de crédit 42652, nature 6574, fonction 30, après transfert de 8 000 € de la ligne de crédit 41537, nature 6574, fonction 020, programme FRAISRP, opération AIDEXCA.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Loïc GRABER